

Modalités de dépôt des dossiers de candidatures aux études de médecine vétérinaire

Le quota de places disponibles pour l'année 2025-2026 est précisé sur la page suivante : www.unamur.be/fr/inscription/international/vt sous le titre « procédure ».

Pour information, en 2024-2025, au terme des trois jours de dépôts de dossiers, l'UNamur a reçu 330 dossiers et disposait alors de 51 places.

Votre dossier devra être déposé **par voie digitale** les 26, 27 et 28 août 2025 (de 9 à 16 heures – heure belge). Aucun dossier ne pourra être soumis avant le 26 août 2025. Pour ce faire, il sera nécessaire de créer au préalable (dès le 10 juillet) votre compte sur la plateforme de dépôt de dossier.

Le dossier sera constitué du formulaire « non-résident-annexe 3 » à télécharger sur notre site Internet (www.unamur.be/fr/inscription/international/vt), dûment complété et signé, ET de tous les documents énumérés sur la première page de ce formulaire.

Lien vers la plateforme de dépôt de dossier : <https://nonresident.unamur.be/>

Informations importantes :

- Aucun dossier ne peut être envoyé par un autre biais que le dépôt sur la plateforme spécifique ;
- Les institutions ne pourront pas répondre aux questions relatives à la constitution ou à la recevabilité du dossier ;
- L'ordre d'arrivée des dossiers n'interviendra pas dans l'établissement de l'ordre de priorité des inscriptions, le classement étant, en effet, établi par tirage au sort électronique dès lors où le quota est dépassé ;
- Les dossiers classés en ordre utile au tirage au sort mais incomplets seront considérés comme irrecevables et aboutiront à un refus de candidature ;
- Tout candidat dispose de la possibilité d'annuler son dépôt de dossier. Cette annulation de dépôt n'est possible QUE durant les 3 journées de dépôt officielles fixées dans la circulaire, soit entre le 26 août 2025 (9 heures) et le 28 août 2025 (15h59 au plus tard) – les modalités de cette annulation doivent encore être confirmées et seront précisées sur l'accusé de réception transmis au moment du dépôt du dossier.

Après le dépôt :

Le nombre de dossiers déposés à l'issue des 3 jours sera diffusé sur le site Internet dès la fermeture des dépôts de candidature.

La publication des résultats du tirage au sort et de l'examen des dossiers aura lieu sur le site Internet de chaque institution le **08/09/2025** à 18h00 au plus tard (www.unamur.be/fr/inscription/international/vt).

Aucune information à ce sujet ne sera communiquée par téléphone.

Chaque étudiant ayant déposé un dossier et classé en ordre utile dans les limites du quota recevra une notification par mail afin de lui signifier la recevabilité de son dossier ainsi que la place qu'il occupe dans l'ordre des priorités des inscriptions.

Attention : l'étudiant dont le dossier est accepté devra confirmer son inscription suivant les modalités qui seront précisées dans la notification d'acceptation transmise par mail par le Service des inscriptions. Les places des étudiants qui n'auront pas confirmé leur inscription suivant ces modalités seront réattribuées en fonction de l'ordre de classement. Ce dernier sera ajusté en fonction des désistements potentiels. En cas d'ajustement, les éventuels nouveaux candidats acceptés recevront alors une notification de classement par mail.

